



## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2018, 19H30

### ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 23 juillet 2018
2. **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
3. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
- 3.1 Dépôt du procès-verbal de correction relatif au règlement numéro 1063-2018
4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
5. **RÈGLEMENTS**
- 5.1 Adoption du règlement numéro 945-10-2018 modifiant le règlement numéro 945 2008 tel qu'amendé, déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses, d'engager des fonctionnaires et de payer les dépenses pour et au nom de la municipalité
- 5.2 Adoption du règlement numéro 1031-07-2018 modifiant certaines dispositions du règlement numéro 1031-2016, tel qu'amendé, relatif à la circulation et au stationnement
- 5.3 Adoption du règlement numéro 1065-2018 concernant les modalités de publication des avis publics
- 5.4 Adoption du règlement numéro 1057-02-2018 modifiant le règlement numéro 1057-2017 relatif aux branchements et aux rejets dans les réseaux d'égout sanitaire et d'égout pluvial de la Ville de Bromont
- 5.5 Adoption du règlement numéro 1021-02-2018 modifiant le règlement 1021-2015 relatif aux ponceaux et fossés d'égouttement

## **6. AFFAIRES COURANTES**

### 6.1 FINANCES ET TRÉSORERIE

### 6.2 TRAVAUX PUBLICS

### 6.3 SERVICES TECHNIQUES

### 6.4 LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

6.4.1 Autorisation à déposer une demande d'aide financière au Fonds pour l'accessibilité (FA) du gouvernement du Canada

### 6.5 SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 6.6 GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

6.6.1 Acceptation de l'amendement au bail avec monsieur et madame Hébert relativement aux lots 2 928 585 et 2 928 587 du cadastre du Québec et autorisation de signature

### 6.7 URBANISME, PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

6.7.1 Dépôt du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du comité consultatif d'urbanisme tenue le 3 juillet 2018

6.7.2 Approbation de plans (PIIA) – Demande visant la construction d'une résidence unifamiliale isolée au 881, rue des Berges (dossier 2018-30178)

6.7.3 Approbation de plans (PIIA) – Demande visant la construction d'un hangar agricole au 515, chemin Huntington (dossier 2018-30193)

6.7.4 Approbation de plans (PIIA) – Demande visant l'installation d'une enseigne détachée au 24, rue du Mont-Gale (dossier 2018-30192)

6.7.5 Approbation de plans (PIIA) – Demande visant l'agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée (garage) au 28, rue Grégoire (dossier 2018-30200)

6.7.6 Approbation de plans (PIIA) – Demande visant l'agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée (piscine intérieure) au 85, rue de la Colline (dossier 2018-30201)

6.7.7 Approbation de plans (PIIA) – Demande visant la subdivision de 3 lots permettant la construction de deux nouvelles résidences unifamiliales isolées au 309, rue Frontenac (dossier 2018-30203)

- 6.7.8 Approbation de plans (PIIA) – Demande visant la modification d'un projet résidentiel intégré au 206, rue des Deux-Montagnes (dossier 2018-30206)
- 6.7.9 Demande de dérogation mineure visant à permettre la construction d'un bâtiment accessoire comprenant un garage et deux abris d'auto, ayant une superficie d'implantation de 80,27 m<sup>2</sup> au lieu de 70 m<sup>2</sup> maximum, ayant une superficie au sol représentant 56.5 % de la superficie d'implantation du bâtiment principal au lieu de 50.0 % maximum et une largeur qui représentant 75.0 % de la largeur du bâtiment principal au lieu de 50.0 % maximum, et ce malgré les normes prévues à l'article 106 du règlement de zonage numéro 1037-2017, au 95, rue Hayes, lot 4 660 273, zone P3P-05, district Mont-Soleil (dossier 2018-30199)
- 6.7.10 Approbation de plans (PIIA) – Demande visant la construction d'un bâtiment accessoire comprenant un garage et deux abris d'auto au 95, rue Hayes (dossier 2018-30194)
- 6.7.11 Demande de dérogation mineure visant à permettre l'utilisation de toile comme matériel pour une enseigne malgré l'article 233 du règlement de zonage numéro 1037-2017, au 2040, route Pierre-Laporte, lot 5 955 320, zone PDA4-01, district Pierre-Laporte (dossier 2018-30195)
- 6.7.12 Approbation de plans (PIIA) – Demande visant la modification de 2 enseignes sur la marquise pour le poste d'essence Esso, au 2000, route Pierre-Laporte (dossier 2018-30189)
- 6.7.13 Demande de dérogation mineure visant à permettre l'installation de 3 enseignes murales principales dont l'une a une dimension de 3.33 m<sup>2</sup> au lieu de 3 m<sup>2</sup> maximum, tel que stipulé à l'article 239 du règlement de zonage 1037-2017, au 65, rue du Pacifique-Est, lot 3 890 980, zone PDA1-04, district Pierre-Laporte (dossier 2018-30205)
- 6.7.14 Approbation de plans (PIIA) – Demande visant l'installation de 3 enseignes rattachées au bâtiment au 65, rue du Pacifique-Est (dossier 2018-30204)
- 6.7.15 Demande de dérogation mineure visant à permettre la reconstruction d'un garage détaché dans la cour avant à une distance minimale de 0,5 m de la ligne avant de lot au lieu de 10 m minimum, tel que stipulé à la grille des spécifications, annexe C du règlement de zonage 1037-2017, au 473, chemin de Magog, lot 2 929 203, zone P3M-07, district Lac Bromont (dossier 2018-30196)
- 6.7.16 Approbation de plans (PIIA) – Demande visant la construction d'un garage détaché au 473, chemin de Magog (dossier 2018-30197)

- 6.7.17 Demande de dérogation mineure visant à permettre la construction d'une résidence unifamiliale isolée dont un coin du bâtiment serait situé à une distance minimale de 1,8 m d'un milieu humide, malgré l'article 209 du règlement de zonage 1037-2017, et à une distance minimale de 3 m de la ligne latérale de lot au lieu de 5 m minimum, tel que stipulé à la grille des spécifications, annexe C du règlement de zonage 1037-2017, au 9, rue de l'Horizon, lot 3 163 590, zone P3M-05, district Lac Bromont (dossier 2018-30207)
- 6.7.18 Demande de dérogation mineure visant à permettre la construction d'une résidence unifamiliale jumelée dont un coin du bâtiment serait situé à une distance minimale de 6 m d'un fossé (considéré cours d'eau) et d'une galerie dont un coin serait situé à une distance minimale de 4 m d'un fossé (considéré cours d'eau) au lieu de 10 m minimum, tel que stipulé à l'article 209 du règlement de zonage 1037-2017, sur le lot 4 727 658, rue Henri-IV, zone P3D-07, district Shefford (dossier 2018-30208)
- 6.7.19 Demande d'usage conditionnel visant à permettre une industrie manufacturière lourde au 90, boulevard de l'Aéroport (dossier 2018-30210)
- 6.7.20 Modification de l'entente-cadre pour le projet résidentiel intégré 206, rue des Deux-Montagnes
- 6.7.21 Modification des ententes-cadres pour les projets résidentiels intégrés Vert-Forêt et Vert-Vallée
- 6.8 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- 6.9 DIRECTION GÉNÉRALE
- 6.10 RESSOURCES HUMAINES
7. **DÉPÔT DE DOCUMENTS ET CORRESPONDANCE**
8. **AFFAIRES NOUVELLES**
9. **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
10. **LEVÉE DE LA SÉANCE**